

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ATHLETISME
INDIVIDUEL et EQUIPES
BF / BG – MF/MG
le mercredi 19 MAI 2010 à ST BRIEUC

- Pages 1 à 4: Consignes générales.
- Page 5 : Horaires.
- Page 6 : Fiche engagement supplémentaire.
- Page 7 : Fiche championnat équipe critérium.
- Page 8 : Fiche championnat équipe traditionnel.



- **DATE :** le mercredi 19 MAI 2010
- **LIEU :** ST BRIEUC (Stade Hélène BOUCHER)
- **HORAIRE :** Début des épreuves : 9 h 30
Mise en place du Jury : 9 h 15

QUELQUES POINTS DE REGLEMENTS

Pour toutes les courses en couloirs le départ en starting-blocks est obligatoire. Pour les faux départs, l'ancien règlement reste en vigueur.

◇ TENUE

➤ Dans les courses et les sauts, l'athlète doit se présenter en tenue "d'ATHLETE" (tee-shirt, short ou collant). Les enseignants veilleront à la tenue de leurs athlètes. Des sanctions de disqualification pourront être prises sans prévenir.

◇ LICENCES

➤ Tout athlète participant doit être licencié et apte médicalement à la pratique de l'athlétisme en COMPETITION.

◇ ESSAIS

COURSES : 1 CONCOURS : 4 RELAIS : 2 HAUTEUR : 3

◇ JURY

☞ Chaque établissement devra fournir un nombre de jury en fonction du nombre de postes d'AS. (Voir tableau joint). Les inscriptions nominatives sont à retourner au secrétariat départemental avant mardi 18 mai 14h00.

ATTENTION : La Commission athlétisme ne prendra pas en compte les performances des élèves dont les établissements n'auront pas fourni de jury. Ces élèves là ne pourront être qualifiés pour le régional.

☞ Si vous avez des "JURY-ELEVES" pensez à les faire officier au DEPARTEMENTAL afin qu'ils puissent par la suite officier au REGIONAL, voire au NATIONAL.
- Un casse-croûte et une boisson offerts à chaque jury professeur.

◇ RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque épreuve recevront une médaille.

- ✓ Médailles aux 3 premiers s'il y a plus de 10 athlètes.
- ✓ Médailles aux 2 premiers s'il y a entre 5 et 10 athlètes.
- ✓ Médaille au premier s'il y a moins de 5 athlètes.



◇ QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Les demandes de qualifications exceptionnelles pour le REGIONAL devront être déposées auprès de Jean-Pierre KERRIEN le jour du départemental et être justifiées (utiliser uniquement les formulaires joints. Vous en trouverez aussi au secrétariat le jour du championnat).

☞ Tout formulaire INCOMPLET avec des références INEXACTES, sera rejeté.

◇ QUALIFICATIONS AU REGIONAL

☞ Pour pouvoir prétendre à une qualification au REGIONAL, il faut :

- ⇒ réaliser une fois les minima (soit lors des 1/2 journées districts, soit lors du départemental).
- ⇒ participer au championnat départemental (sauf demande de qualification exceptionnelle justifiée par :
 - ➔ Certificat médical,
 - ➔ Convocation à un examen ou un concours (fournir la photocopie),
 - ➔ Une absence de l'établissement "PAE" (fournir l'attestation du Chef d'Etablissement).

◇ PROPETE DU STADE

Des installations propres et fonctionnelles sont mises gracieusement à la disposition de l'UGSEL. Nous demandons aux enseignants d'insister auprès de leurs athlètes afin que ceux-ci respectent le matériel et la propreté du stade (utiliser les poubelles mises à disposition).

Remarque : A Paimpol et St Briec Marie-Philippe BEUZEBOC et Jean-Pierre KERRIEN ont nettoyé après certains groupes, et le gardien du Stade Hélène Boucher a trouvé les vestiaires dans un état déplorable. En conséquence, les vestiaires seront fermés ce jour là.

◇ VOLS ET OBJETS PERDUS

ATTENTION : SURVEILLEZ VOS AFFAIRES !

L'UGSEL se dégage de toute responsabilité en cas de vols ou d'objets perdus ; c'est aux élèves de faire attention à leur matériel.

◇ BUVETTE

Sur place vente de boissons et friandises par l'A.S. de St Pierre PLERIN.

PARTICIPATION

☞ Aucune inscription sur place ne sera admise pour les épreuves "INDIVIDUELLES", excepté où il est mentionné "ENGAGEMENT LIBRE" : marteau, 200 haies, 2000, 3000.

☞ Un élève qualifié dans une seule épreuve au départemental en individuel pourra participer à une seconde épreuve de son choix. Pour permettre une bonne gestion de ce point de règlement, les enseignants sont invités à les inscrire sur le formulaire joint et à le retourner au secrétariat dans les délais demandés, aucune inscription supplémentaire ne sera acceptée sur place le jour du championnat.

◇ NOMBRE D'ÉPREUVES

☞ Tout concurrent, qu'il soit qualifié à titre INDIVIDUEL ou au titre de l'EQUIPE, peut participer à 4 ÉPREUVES dont 2 COURSES au MAXIMUM. Dans ces 4 épreuves, le relais et les 200 haies ne sont pas comptés.

Il est interdit de doubler : ➞ 1 000 m et 2 000 m ou 3000 m



PERCHE

Jean-Bernard LE BIZEC (PP) se propose d'organiser dans la journée un concours toutes catégories pour les élèves initiés.

◇ QUADRATHLON

Cette formule est calculée automatiquement pour les élèves qualifiés pour quatre épreuves. Un élève qualifié pour trois épreuves peut s'inscrire à une épreuve supplémentaire pour participer au quadrathlon.

☞ *Un concurrent doit participer à quatre épreuves : une course, un saut, un lancer et une 4^{ème} épreuve au choix. Toutefois, il est interdit de disputer en courses : 2 épreuves de sprint (50/100), 2 épreuves de haies (50h/80h/100h/200h) ou 2 épreuves de 1/2 fond (1000/2000/3000).*

CHAMPIONNAT EQUIPES

➤ **COURSES** : Les engagements supplémentaires pour le « par équipe » doivent être déposés au secrétariat de la compétition par un professeur obligatoirement, dès l'arrivée sur le stade, sauf en BF (voir ci-dessous).
Aucune inscription faite par un élève ne sera acceptée à la chambre d'appel.

➤ **50 m BF :**

IMPORTANT : Pour commencer à l'heure !

Le départemental commence par le 50 m BF.

Il est impératif que toutes les inscriptions supplémentaires BF ou « par équipes », **soient faxées au secrétariat départemental pour le mardi 18 mai –12 heures au plus tard.**

Les séries seront programmées le mardi après-midi et aucun changement ne pourra intervenir le mercredi matin (pour les autres courses passage à la chambre d'appel pour confirmation).

☞ cf : Règlements 2008/2012 UGSEL Nationale. (Voir le site internet)

☞ Les imprimés de **COMPOSITION DES EQUIPES SONT A REMETTRE LE JOUR DE LA COMPETITION.**

➔ **Chaque enseignant est responsable de la composition des équipes.**

Toute équipe non-conforme ne sera pas enregistrée.

ATTENTION : La CSR de qualification se réunit le jeudi 20 mai.

2 championnats possibles.

1➔ CHAMPIONNAT "TRADITIONNEL" :

☞ Niveau départemental, régional et national.

☞ Les établissements qui engagent des équipes dans ce championnat pourront déposer leur feuille d'équipe à l'issue des épreuves (modèle joint).

2➔ CHAMPIONNAT "CRITERIUM DE COLLEGE" :

☞ Niveau départemental, régional et national (cf : Règlements 2008/2012).

ATTENTION

☞ Ce championnat est réservé prioritairement aux COLLEGES de moins de 280 élèves.

☞ Les établissements qui engagent des équipes dans ce championnat devront déposer la composition de leur(s) équipe(s) **à la fin du championnat** (modèle joint).

☞ Bien étudier le règlement pour composer les équipes. Se référer aux documents joints.

Pour les Collèges de plus de 280 élèves, il est conseillé de présenter des équipes dans le Championnat TRADITIONNEL.

◆ REGLEMENT DEPARTEMENTAL (Critérium de Collège)

☞ Pour présenter une équipe "Critérium de Collège" il faut que les athlètes composant l'équipe soient qualifiés, **au MINIMUM**, dans **8 épreuves** afin de n'avoir que quelques épreuves (4 maximum) à rajouter le jour du départemental sur les feuilles de courses et concours.

☞ Possibilité de présenter **2 équipes maximum par catégorie** :

⇒ S'il y a, au minimum, **10 athlètes** de qualifiés au départemental,

⇒ Si, les athlètes composant les deux équipes sont qualifiés au minimum dans **15 épreuves.**



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME
BENJAMINS - MINIMES Filles et Gars / Individuels et Equipes
Mercredi 19 MAI 2010 à ST BRIEUC**

HORAIRES

		9 h 15		Mise en place du JURY			
9h30	50 m	BF	Séries	9h30			
10h10	50 m	BG	Séries	Marques rouges	Hauteur MG		Lancers MF
		FINALES BF - BG			Longueur MG		
11h00	50 haies	BF	Int 7,50m		Triple saut MG		
11h20	50 haies	BG	Haut 0,65 m				
11h45	100 m	BF	Séries	Rotation à 11h00			
12h30	100 m	BG	Séries		Longueur MF		Lancers MG
12h45	4 x 60 m	MG			Triple saut MF		
13h00	4 x 60 m	MF			Hauteur MF		
Puis 2ème course (*)							
13h25	4 x 60 m	BF					
13h45	4 x 60 m	BG					
Puis 2ème course (*)							
14h00	50 m	MF	Séries				
14h30	50 m	MG	Séries	14h00			
		FINALES MF - MG			Hauteur BG		Lancers BF
		5 Couloirs extérieurs			Longueur BG		
15h00	50 haies	MF	Int. 7,50m Haut 0,76m		Triple Saut BG		
15h45	80 haies	MF	Int. 8,00m Haut 0,76m	Rotation à 15h15			
16h00	80 haies	MG	Int. 8,00m Haut 0,84m		Longueur BF		Lancers BG
	100 haies	MG	Int. 8,50m Haut 0,84m		Hauteur BF		
					Triple Saut BF		
15h00	3 couloirs intérieurs		2 000m MF				
			3 000m MG				
16h30	100 m	MF	Séries	3 couloirs extérieurs			
	100 m	MG	Séries				
	200 haies	MF - MG					
17h00	1000 m	MF					
	1000 m	MG					
	1000 m	BF					
	1000 m	BG					

ATTENTION :
pour les relais
Inscription dès l'arrivée sur le stade.
Après 10h30, plus d'inscription.

ATTENTION :
Cet horaire pourra subir des modifications par décision du Juge-Arbitre.

(*) 2ème course de relais **uniquement** pour les équipes disqualifiées ou ayant abandonné.

Fin 17h30

**DEMANDE D'ENGAGEMENT
SUPPLEMENTAIRE
A UNE EPREUVE INDIVIDUELLE,
QUADRATHLON ou PAR EQUIPE**

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
D'ATHLETISME en PLEIN AIR**

<u>Sigle établissement :</u>		<u>Ville :</u>	
------------------------------	--	----------------	--

N° Etablissement		NOM	Prénom	Cat	Epreuve(s) pour la(es)quelle(s) l'athlète est engagé	NOUVELLES EPREUVES A INSCRIRE		
N° de licence ↓						Individuelle	Quadrathlon	Par Equipe
1	022 _____							
2	022 _____							
3	022 _____							
4	022 _____							
5	022 _____							
6	022 _____							
7	022 _____							
8	022 _____							
9	022 _____							
10	022 _____							

« Imprimé à **Faxer** au secrétariat de l'organisateur pour le
Lundi précédant la compétition - **14h00 dernier délai** »

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE B / M
CRITERIUM de COLLEGE
ENGAGEMENT

IMPRIME A DEPOSER LE JOUR DE LA COMPETITION

Etablissement : Ville :

Sigle : Catégorie :

OBLIGATOIRE



	N° LICENCE	NOM - Prénom	COURSE		SAUT		LANCER	
			Epreuve	Perf qualif	Epreuve	Perf qualif	Epreuve	Perf qualif
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Rappel :

12 cotations maximum.

Une équipe se compose de 6 athlètes au maximum et de 5 au minimum.

3 épreuves maximum par athlète, plus le relais.

Jamais 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers par athlète.

Les relayeurs doivent obligatoirement participer aux épreuves individuelles du championnat par équipes.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE **TRADITIONNEL** B / M
ENGAGEMENT

IMPRIME A DEPOSER LE JOUR DE LA COMPETITION

Etablissement : Ville :

Sigle : Catégorie :

OBLIGATOIRE



	N° LICENCE	NOM - Prénom	COURSE		SAUT		LANCER	
			Epreuve	Perf qualif	Epreuve	Perf qualif	Epreuve	Perf qualif
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

Rappel :

15 cotations minimum / 18 cotations maximum.

9 athlètes maximum par équipe.

3 épreuves maximum par athlète plus le relais.

Jamais 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers par athlète.

Les relayeurs doivent obligatoirement participer aux épreuves individuelles du championnat par équipes.

